Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 7 (1919)

Heft: 4

Artikel: Note sur la Fontaine de la Neuveville à Fribourg

Autor: Castella, Gaston

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-817842

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Note sur la Fontaine de la Neuveville a Fribourg,

par GASTON CASTELLA.

Dans sa notice sur la fontaine de la Neuveville, parue dans le «Fribourg artistique», année 1891, planche XXIV, M. Max de Techtermann dit que « les opinions sont partagées sur le sens symbolique de la figure qui couronne l'édifice». Et il cite ces opinions: 1. celle de Berchtold et du colonel Perrier qui y ont vu une *Prudence*; 2. celle de Mlle Claire Schubert qui, dans son étude: « Die Brunnen in der Schweiz» (Frauenfeld 1885) déclare qu'il s'agit de la *Force*; 3. celle du R.P. Berthier quit pense que Geiler a représenté une *Minerve*.

M. de Techtermann terminait sa notice en souhaitant que « quelque document inédit vienne un jour dissiper complètement le mystère. »

En parcourant la chronique de Rudella, déposée aux Archives de l'Etat, i je viens de découvrir la mention suivante qui me paraît, sinon faire tomber tous les doutes, du moins apporter un fait nouveau. L'auteur note à la date de 1550: « Der steinin brunnen in der nüwenstatt under dem sarboum ward von hertem gestein von la Molliere härgebracht gemacht und die bildnuss Fortitudo uf der sul gesetzt ». Nous avons là le témoignage d'un

¹ Cote: Législation et variétés nos 63 a, 63 b, 63 c (3 volumes grand in-80; au total onze cents onze pages). Le passage cité se trouve dans le volume 63 b, page 124. — Les «Annales fribourgeoises» publieront sous peu la table des matières dans l'ordre chronologique de cette importante chronique. Pour l'appréciation de sa valeur, je renvoie à: Büchi, Chroniken und Chronisten von Freiburg im Uechtland (Jahrb. f. schweiz. Gesch., vol. 30, p. 272—282).

² peuplier.

et même si la date 1550 n'est pas rigoureusement exacte (M. de Techtermann donne 1547), le texte du chroniqueur me paraît important. S'il donne au mot « fortitudo » le sens le plus généralement employé de force, courage, je dirais même que ce témoignage me paraîtrait décisif. On objectera peut-être que fortitudo peut, selon les dictionnaires, signifier parfois force morale et même prudence. Mais je crois néanmoins que si le chroniqueur avait voulu dire prudence, il aurait employé le mot prudentia. Il me paraît bien qu'il entend dire force. Du reste, que signifierait le fût de colonne brisé et le chapiteau sur lequel la femme pose l'un de ses pieds, tandis qu'elle entoure de son bras droit la colonne tronquée?

Mais je n'ai voulu qu'apporter un nouvel élément à la discussion que je laisse à de plus érudits le soin de clore.

Carrie Later and Contract Contract of the Contract Contra